

Image not found or type unknown



Demande d'aps jeune diplômé

Par **issam_gp**, le **05/08/2012** à **18:03**

Bonjour,rrnJe me permets de vous contacter pour connaitre quelques précisions concernant une demande d'aps jeune diplômé.rnJ'ai déposé une demande d'aps au préfecture et finalement j'ai changé d'avis en trouvant une inscription,est ce que je suis obligé de respecter ma demande d'aps?rrnMerci d'avancernrnCordialement